

Gratuit

Juillet 2021 - Juillet 2022



Entrée dans le bourg par la route de la Souterraine



Petit moment de détente au dolmen de la Chadrolle

Mot du Maire	page 2
Vie communale	page 7
Etat Civil	page 11



Le château de Manze



La Lanterne des Morts



La grande rue



L'église et la place



La Fontaine du peu Saint Martin



Le pont de la Sedelle



La mairie et la maison d'école



Le mot du Maire



Depuis plus de deux années déjà, les crises se succèdent et mettent à mal notre vie quotidienne : une crise sociale avec les gilets jaunes, l'apparition d'un coronavirus meurtrier avec une crise sanitaire planétaire, un conflit d'un autre temps en Europe qui nous ramène 75 ans en arrière, mais avec les menaces technologiques du 21ème siècle. Face à cela une classe politique de plus en plus éloignée des aspirations de la population ; des services publics délaissés, abandonnés parfois ; et surtout une défiance du peuple de France envers ses dirigeants.

Maire d'une petite commune rurale située bien loin des ors de la République, je suis, comme vous, en attente d'un rebond, de décisions fortes pour que ce peuple, cette Nation que nous composons retrouve une confiance, un élan, une volonté d'aller ensemble vers un avenir heureux et fraternel.

Parfois j'ai l'impression, surtout en période d'élections que beaucoup chantent en cœur ce refrain bien connu : « j'ai la mémoire qui flanche, je ne me souviens plus très bien ». Oui mes amis, rappelons-nous où mène la nostalgie du passé, le fantasme de la pureté, la haine de l'étranger (et pourquoi pas de son voisin). Restons tolérants, et plutôt que d'aller vers des femmes ou des hommes surmédiatisés, choisissons de donner le pouvoir à des idées et des programmes qui peuvent amener à une amélioration de notre vie quotidienne et à un renforcement de notre démocratie.

Notre pays, le monde, ont basculé dans la politique sondage, dans la politique réseaux sociaux, dans la politique média. Tout se fait dans l'immédiateté. Une recentralisation du pouvoir s'est accentuée ces dernières années et la complexité administrative qui va avec, fait que notre ruralité, abandonnée par les services publics est en difficulté. Il faut : simplifier les règles administratives dans de très nombreux domaines, les adapter au monde rural et ne pas faire de lois que pour les villes, redonner aux élus locaux une marge de manœuvre pour voir aboutir des projets structurants sur nos territoires.



Comme vous pouvez le lire, le petit maire que je suis supporte de moins en moins de se battre contre des moulins à vent, mais je suis néanmoins confiant dans notre avenir.

Même si tous ces événements passés ont freiné quelque peu nos projets municipaux, nous avons travaillé pour perdre le moins de temps possible sur notre feuille de route.

De nombreux travaux se sont déroulés et sont encore en cours sur notre territoire (électricité ; fibre optique ; eau potable ; ...). Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour les désagréments que cela a pu ou peut engendrer pour certains d'entre vous. Ces réalisations sont essentielles pour nous tous et apporteront des améliorations importantes dans notre vie quotidienne.

Bien à vous,

Pierre Decoursier



C.C.P.S.

Plusieurs dossiers importants pour la Communauté de Communes du Pays Sostranien ; Le 1^{er} septembre 2021 la **Maison de Santé Pluridisciplinaire** de la CCPS ouvrait ses portes, après plusieurs années de gestation, sur le site de l'ancienne piscine de La Souterraine. Sept médecins, quatre cabinets infirmiers, un cabinet d'infirmières Asalée, un cabinet de kinésithérapeutes, deux cabinets d'orthophonistes ainsi qu'une psychologue composent cette structure. Cette création permet à notre territoire d'inverser une tendance qui nous amenait inexorablement vers une situation de désert médical. Il reste encore beaucoup à faire pour éviter d'en arriver là mais cette réalisation commence à porter ses fruits et l'offre de soins bien qu'insuffisante reste convenable.



Le site internet de la Communauté de Communes du Pays Sostranien a été entièrement refait.
<https://www.pays-sostranien.fr/>

La fin de l'année 2021 a été riche en surprise mais la prochaine arrivée du groupe **RIOLAND** à La Souterraine, sur l'ancien site de l'usine De Fursac, a été sans conteste une très bonne nouvelle pour notre secteur. La création à terme de plus de 300 emplois, avec l'utilisation de ce qui aurait pu devenir une friche industrielle, a débuté depuis quelques semaines. La CCPS a acheté les bâtiments et la phase travaux a commencé. Le recrutement des futurs salariés a été effectué en 2022 et la formation aura lieu à la pépinière d'entreprise dans la zone industrielle du Cheix. Après la catastrophe humaine et industrielle de GMSS, l'arrivée de cette nouvelle activité relance les possibilités d'emplois localement.

Le 1^{er} janvier 2022 la CCPS a décidé de ne pas poursuivre avec un Service Public d'Assainissement Non Collectif (**SPANC**) en interne. La mission est confiée à EVOLIS 23 qui se charge dorénavant de procéder aux contrôles et étudie les projets d'assainissements non collectifs sur notre comcom.

La CCPS c'est aussi le **Centre Culturel Yves Furet (CCYF)** qui a repris après deux années difficiles un fonctionnement quasi normal avec des spectacles à guichet fermé, et nous a offert un beau concert durant les « terrasses d'été » dans le bourg de St Agnant de Versillat.

Le service tourisme de la CCPS a également un nouveau site internet : www.tourisme-creuse.com/pays-sostranien/

La CCPS, propriétaire de l'ancienne boucherie à l'entrée du bourg, loue ce bâtiment au GAEC « le verger de Lascoux » ; rapprochez-vous de Thierry Lambert pour connaître les jours de vente de fraises, myrtilles ...

Le **centre aquatique** revient également vers une fréquentation et des modes d'utilisation proches de la normalité.

Un **service de transport régulier** est également disponible au prix de 2 € l'aller-retour pour se rendre à La Souterraine, au départ du domicile ; pour St Agnant de Versillat, ce sont les 2^{ème} jeudi et 4^{ème} samedi de chaque mois. Réservation obligatoire la veille au plus tard : 05.55.89.87.69



Vie scolaire

A St Agnant de Versillat, comme dans toute la France, nous aspirons à ce que la pandémie de Covid continue sa décroissance. L'école a été impactée bien sûr par la Covid mais les conséquences moins dramatiques que sur une majorité du territoire.

Encore une fois nous remercions l'ensemble du personnel scolaire ainsi que les enseignantes pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur esprit d'entraide dans la gestion de cette période, cela malgré des moments difficiles.

Grâce à une convention signée entre la commune de Saint Agnant et l'état, la tarification sociale des cantines a été mise en place, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour moins de 1 €, selon le quotient familial (CAF).

Quotient Familial	Coût du repas
<1800	0,85 €
Entre 1801 et 2699	0,95 €
>2700	3,45 €

Concernant l'accompagnement de la vie scolaire, la commune répond au plus près des besoins de l'école. Une subvention significative en direction des coopératives scolaires est octroyée chaque année ainsi que le financement de fournitures (livres, photocopies etc), un entretien des classes et locaux (peintures, petit matériel etc). De nouveaux travaux de rénovation sont prévus lors des congés scolaires (pose de tables dans la cour, peinture d'une salle de classe (CM2) et pose d'un sol dans une autre salle de classe + le couloir (autre classe à l'étage).

Participation communale aux coopératives scolaires :

Coopérative scolaire école élémentaire	480 €
Coopérative scolaire école maternelle	420 €

Le financement de la piscine dont bénéficient les enfants de la maternelle au CM2 est toujours assuré par la communauté de commune.

3 capteurs de CO2 ont été installés dans les classes. Leur achat a fait l'objet d'une subvention importante.

Les enseignantes nous convient chaque trimestre à des conseils d'écoles lors desquels nous pouvons constater la richesse des projets éducatifs des deux écoles.

Nombre d'élèves à l'école maternelle 2021-2022 : 35

Nombre d'élèves à l'école primaire 2021-2022 : 61



Sortie scolaire de l'école maternelle au stade (juin 2021)



Le père Noël, juste avant son arrivée à l'école



Budget 2021

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2021	1 062 177,88	1 062 177,88	687 020,27	687 020,27
Réalisations de l'exercice	727 384,40	836 354,61	345 132,92	186 940,92
Report de l'exercice 2020		197 177,88	48 120,27	
Résultat exercice 2021	727 384,40	1 033 532,49	393 253,19	186 940,92
Restes à réaliser à reporter sur 2022			168 834,08	90 971,41
Résultat total 2021		306 148,09	206 312,27	
PREVISIONS 2022	879 613,15	879 613,15	1 026 146,35	1 026 146,35

SERVICE DES EAUX

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2021	208 922,89	208 922,89	346 328,53	346 328,53
Réalisations de l'exercice	25 008,50	2 040,87	3 870,26	24 914,57
Report de l'exercice 2020		206 522,89		166 605,64
Restes à réaliser à reporter sur 2022			32 910,00	24 021,00
Résultat total 2021		183 555,26		187 649,95
PREVISIONS 2022	229 455,26	229 455,26	455 126,21	455 126,21

SERVICE ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2021	33 922,17	33 922,17	30 968,41	30 968,41
Réalisations de l'exercice	21 235,21	32 279,22	15 146,15	15 883,12
Report de l'exercice 2020		3 796,17	6 332,55	
Résultat exercice 2021		14 840,18	-5 595,98	
PREVISIONS 2022	34 974,03	34 974,03	31 953,99	31 953,99

LOTISSEMENT DE LA SEDELLE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2021	39 995,47	39 995,47	24 421,92	24 421,92
Réalisations de l'exercice		0	0	-
Report de l'exercice 2020		14 995,47	9 637,92	
Résultat exercice 2021		14 995,47	9 637,92	
PREVISIONS 2022	39 995,47	39 995,47	19 637,92	19 637,92

SECTIONS DE COMMUNE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2021	7 380,00	7 380,00	18 494,59	18 494,59
Réalisations de l'exercice	3 107,17	9 755,10	0,00	2 652,80
Report de l'exercice 2020		6 580,00		18 494,59
Résultat exercice 2021		6 647,93	0	21 147,39
PREVISIONS 2022	7972,93	7972,93	21 147,39	21 147,39

CCAS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2021	6 112,70	6 112,70		
Réalisations de l'exercice	4 755,32	6 612,70		
Report de l'exercice 2020		1 612,70		
Résultat exercice 2021		3 470,08		
PREVISIONS 2022	6 857,38	6 857,38		

Les subventions versées aux associations en 2022 (budget en cours)

Amicale des anciens Combattants	100	Croix Rouge Comité La souterraine	350
Amis de la Gym	300	Association Dept des restos du cœur	350
Association Sportive et Culturelle des Ecoles	500	Secours Catholique Creuse	350
Comité local FNACA	100	Secours Populaire La souterraine	350
Union Sportive Versillacoise	1450	Union des DDEN Creuse	50
Versillat Loisirs et Culture	550	Fédération Accidentés du Travail et handicapés section La Souterraine (FNATH)	50
L'Armandalys	300	Subvention exceptionnelle Armandalys	2 700
Versill'Art	250	Association nationale des anciens combattants ANACR	100
Versi'Fêtes (nouvelle association)	500	Banque Alimentaire de la Creuse	350
Association des conciliateurs de justice du limousin	100	Tour du Limousin	400

Le point sur ... L'éolienne



Le 3 décembre 2021, la seule éolienne située sur le territoire de St Agnant de Versillat a perdu une de ses pâles ! Une enquête a révélé qu'un défaut avait été détecté et réparé au moment du montage. Fragilisée, la pôle n'a pas tenu. Elle est maintenant réparée et remise en service grâce à un changement complet de la pôle.



Vie Communale

— Randoguide —

Le randoguide a fêté son premier anniversaire d'ouverture en avril 2022. De nombreux randonneurs ont pu découvrir et admirer notre belle commune sur ce parcours. Sur son chemin, la **fontaine St Martin** a fait l'objet d'une réfection, le poids de la terre accumulée menaçait sa structure.

Le **peu de Chatelus** nécessite un entretien régulier (couchage des fougères et nettoyage des chemins). Merci à ceux qui y participent ainsi qu'au service tourisme du pays Sostranien.



— Commémorations —

Les commémorations ont enfin pu reprendre et ont permis d'accueillir un large public, dont les écoliers. Ce nécessaire devoir de mémoire prend tout son sens dans la période de guerre que nous vivons.



11 novembre 2021



19 mars 2022



8 mai 2022

— Colis des aînés —

Le repas des aînés ayant encore dû être annulé, des colis de Noël ont été distribués à tous les habitants de plus de 70 ans.

Vos élus se sont retrouvés pour les préparer avant d'assurer la distribution aux habitants.



– Restauration –

M. Armand Picout, des pizzas « mille soleils », a demandé l'autorisation de vendre ses pizzas à emporter sur la place de la mairie.

Il est présent tous les lundis à partir de 17h. Téléphone : 06 02 31 50 60

Un circuit est réalisé par la **poissonnière Mme Emmanuelle Autor**, elle passe dans différents villages selon la demande, n'hésitez pas à l'appeler pour commander par téléphone : 06.10.90.80.80



– Les Terrasses d'été –



Proposé par la communauté de communes, les Versillacois.es ont pu bénéficier le 16 juillet 2021, en plein air, de ce concert gratuit et de qualité.

« Swing time » a fait l'unanimité !

– Pêche de l'étang de Bellevue –



Cela faisait bien longtemps que cet étang n'avait pas été pêché !

Racheté en 2008 par la commune, le voilà à sec pour au moins 1 an, le temps des travaux nécessaires, subventionnés en partie par le dispositif Boost'commune.

Avec bancs et tables de pique-nique, situé sur la fin du parcours du randoguide, l'ensemble fera un bien agréable endroit pour pique-niquer ...et se reposer.



– Soirée Paëlla et intervillages –



Une nouvelle association, Versifêtes, a vu le jour cette année. Elle a organisé son premier repas (Paëlla) en musique à la MTL le 21 mai, puis des jeux « intervillages » le 25 juin durant lequel 8 équipes se sont affrontées, avant un repas et une soirée musicale avec le groupe « My Generation ».



Le temps n'était pas de la partie ce jour-là, mais le soleil est commandé pour la prochaine édition !

Contact : Ludivine Desplaces : 0603778451



– Concert Lions Club –

Le Lion's Club de La Souterraine a organisé le concert « LES FREDOL » à la MTL le 7 mai. Ils ont joué à guichet fermé !



Evènements Associatifs

— VLC —



Après deux ans sans manifestation, Versillat Loisirs et Culture a pu organiser sa 3e édition des **Puces des couturières** le dimanche 20 mars 2022. Journée réussie ! La vingtaine d'exposants était contente d'enjoliver leurs étals et les visiteurs ravis de pouvoir farfouiller afin de trouver leur bonheur en couture, broderie, tissus ... !

C'est une dame de la Souterraine qui a remporté la machine à coudre, 1er lot de la tombola. Les 320 € de bénéfice de la tombola, sont reversés à Creuse - Corrèze - Enfants d'Ukraine.

L'exposition peinture aura lieu tous les jours du 16 au 26 juillet 2022 à la salle des associations de 14h à 18h.

— L'Armandalys —

Comme la plupart des Versillacois, l'Armandalys a été traversée par beaucoup d'émotions en cette saison 21/22 ! Après le désespoir de voir ce satané covid bloquer ou ralentir les projets, la fébrilité de savoir si elle allait pouvoir lui résister ; son petit cœur a vite été réchauffé par le soutien des adhérents et partenaires de l'association. Ainsi, nous avons proposé *Le Projet des Légendes*, un projet au long cours dont la première étape a été l'édition du recueil **En Faim de Contes** ! Autour de la légende de la Fontaine du Peu St Martin, puis vous avez pu découvrir **La Gazette de Versillat**, relatant l'actualité de notre village en 1922 avec le sourire. L'édition d'un second recueil, **ça va faire des histoires...** avec les enfants de l'école Bien sûr, en marge du projet, nous avons proposé un spectacle de Noël aux enfants de l'école en partenariat avec l'A.S.C.E., avec qui nous avons organisé le concours d'épouvantails à l'occasion du carnaval ainsi que le spectacle de fin d'année de l'école le 24 juin à la M.T.L. Renseignements : larmandalys@gmail.com facebook : l'armandalys du boucheron



— L'ASCE —

L'Association Sportive et Culturelle des Écoles a offert en fin d'année dernière un livre, auteur Armandalys, à chaque enfant lors de la venue du Père Noël. Nous avons pu enfin, grâce à la levée des restrictions sanitaires, organiser un **carnaval**, avec une forte affluence lors du défilé et un concours d'épouvantails, disposés devant la mairie. Tous les enfants qui ont confectionné leur épouvantail ont été récompensés. Tous les bénéfices sont reversés aux écoles maternelle et primaire, pour permettre les sorties scolaires, projet éducatif, etc...

— USV —

L'Union Sportive Versillacoise compte pour l'année 2021/2022 environ 70 licenciés répartis sur 4 équipes. L'équipe A a évolué cette saison en 1^{ère} division de district de la Creuse ; malgré un bon début de saison, elle a connu une fin de saison compliquée avec de nombreuses blessures et est donc reléguée en 2^{ème} division mais souhaite rebondir l'année prochaine. L'équipe B évolue en 3^{ème} division et finie la saison 3^{ème} de sa poule la 2^{ème} place aurait pu être atteinte mais la saison a été décousue dû à de nombreux forfaits dans la poule. L'équipe C quant à elle joue pour le plaisir de passer un bon moment ensemble mais cette année l'effectif a fait défaut.



Nous espérons que la levée des restrictions liées au covid nous permettrons d'avoir de nouveaux joueurs pour étoffer les effectifs l'année prochaine. Cette année L'USV compte de nouveau une équipe féminine qui a évolué en 2^{ème} division à 8 et finit 4^{ème} de son championnat ; elle termine l'année sur une 1/2 finale de coupe de la creuse.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'USV chez les garçons ou les filles à partir de 16 ans si le ballon rond vous tente !

Renseignements auprès de Mme Penot Sophie : 0675420848



Travaux

Travaux réalisés par les employés municipaux

- Recharge du chemin et gros entretien sur les chemins remembrés de l'âge du Bost jusqu'aux éoliennes
- Point à temps (24 tonnes) sur un grand nombre de voies communales
- Aménagement et empierréement du chemin communal de Beautribeau
- Elargissement et busage au croisement du virage au village des Gouttes
- Défrichage important à l'étang de Bellevue

Travaux réalisés par Evolis 23

- Voiries 2021 : La Brande Pont
- Création d'un bassin de décantation à l'étang de Bellevue
- Enrochement de la route du stade
- Curage des fossés sur la route de Montmerle



Parterre fleuri devant la mairie

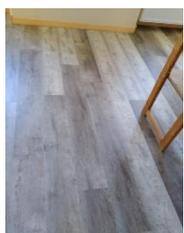
Avancement des autres travaux

- Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) continue ses travaux pour la mise en exploitation, à terme, de l'eau de 4 nouveaux forages sur notre commune. L'ensemble sera relié par des canalisations jusqu'au village de la Vergnolle, où une station de reprise permettra d'acheminer l'eau jusqu'à la station de traitement de Bridiers. La nouvelle station de pompage de la Rebeyrolle (St Priest la feuille) sera inaugurée en septembre 2022. Son fonctionnement est déjà effectif depuis le mois d'avril.
- La plus grande partie de la commune sera raccordée à la fibre d'ici la fin de l'année 2022. (AXIONE)



- Notre commune s'est inscrite et a été validé pour participer au programme national ponts ; Le bureau d'étude ACOGEC, chargé du recensement et de l'évaluation préliminaire des ouvrages sur le terrain interviendra jusqu'en septembre pour répertorier et analyser les structures de tous les ponts présents sur les voies communales.

- L'agrandissement du commerce multiservice « Le Bock'Alé », après quelques retards, est enfin terminé. Bientôt, des œuvres y seront exposées.



- Mise en place d'un nouveau sol à l'école dans une des classes de l'étage (RF Menuiserie)

Du mouvement sur la commune !

- Sabrina Ronzeau remplace Cécile Lambert au service administratif, qui est en disponibilité jusqu'à la fin de l'année.
- Roan Dumonteil est embauché en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence). Il suivra des formations à partir du mois de septembre.
- Laurent Pradeau est employé à temps plein aux services techniques en remplacement de Mathieu Colas.
- Yann Planté a démissionné du conseil municipal pour raison personnelle.



État Civil (juillet 2021-juillet 2022)

NAISSANCES

MIGAIRE Eden Jean 01 décembre 2021
 RAMEAU Ange 24 février 2022

BAPTÊME CIVIL

PEUTAT-COURET Eléonore 04 juin 2022

MARIAGES

PETON Yannick et PRUDHOMME Agnès 10 juillet 2021
 DEVAUD Quentin et MOUCHARD Clémence 21 août 2021
 POURADE Nicolas et YVERNAULT Sylvie 25 septembre 2021
 VERGNOT André et JABAUD Valérie 04 juin 2022
 PEUTAT Sylvain et COURET Célia 04 juin 2022

PACS

LHOPITAL Jordan et RIOUET Manon 01 mars 2022
 POUYADOUX Jérôme et MOREIRA DE MATOS Emilie 18 juin 2022

DÉCÈS

PENOT Marcelle née PHILIPON	06 juillet 2021
LAGARDE André	07 août 2021
DUPUIS René	13 novembre 2011
DEVILETTE Christiane née ROYERE	17 janvier 2022
MEYNIEUX Yves	3 février 2022
BULINGE Patrick	24 février 2022
GAILLARD Albert	1er mars 2022
DEJOUHET Micheline née DEVILETTE	3 mars 2022
RAMEAU Ange	22 mars 2022
GUYONNAUD Georges	16 mai 2022



La Mairie : 05 55 63 83 75

Courriel : mairie.versillat@gmail.com

Site internet : www.versillat.fr

Facebook : commune versillat

Ouverture au public :

Lundi, Mardi et Mercredi : 8h30 à 12h00 ; 13h30 à 17h30
 Jeudi de 13h30 à 17h30
 Vendredi de 8h30 à 12h00

Retrouvez le tarif de l'ensemble des locations : salles, gîte communal, terrain de tennis... sur www.versillat.fr

La bibliothèque intercommunale est accessible au public, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h.

Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € pour un particulier et 75000 € pour une entreprise.

Evolis 23 : 05 55 89 86 00 / Info Déchets: 05 55 89 86 06

La déchetterie de La Souterraine est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; **vous devez vous munir de votre carte** pour y accéder.

Des poubelles sont régulièrement retrouvées dans différents endroits de la commune ; n'hésitez pas à les signaler.

Evolis23 a dorénavant également la compétence pour l'**assainissement non collectif** (ancien SPANC)

L'AFFAIRE DES POÊLOUS

Depuis tout le temps, vous le savez, les habitants de nos villages ont tous des surnoms. Ceux de Saint Léger par exemple sont *lôs gouyous* (les goujons) du fait que l'étang de la Cazine en regorge. Alors que du côté de Naillat, les sabots plats qu'ils fabriquent leur vaut le surnom de *lôs sopiats*. Autant de sobriquets hérités le plus souvent du décors ou des spécialités de chaque village ; des sobriquets qui ont leur utilité lors des rencontres sportives ou des fêtes agricoles.

Cependant, un village fait exception. Un village dont le surnom n'évoque ni trésor de la nature, ni talent particulier : Les poêlous... les poêles... les poêles percées même. C'est ainsi que sont surnommés les Versillacois ! Surprenant me direz-vous quand on connaît le caractère de ceux de Versillat. D'autant plus que contre toute attente, ils ont adopté le sobriquet jusqu'à le revendiquer...

Le mystère s'épaissit... Et si la réponse était dans les origines de ce surnom ? Qui l'a lancé ? Pourquoi ?

On dit que c'est *lôs bardots* de Noth qui sont à l'origine de cette affaire. On dit que la chose est née une nuit claire de printemps il y a très longtemps, avant la guerre.

Quelques garçons s'étaient donné rendez-vous à l'orée de la forêt pour profiter de la lune et braconner un peu. La journée avait été chaude et la nuit était encore douce, ils s'enfonçaient dans les bois quand ils furent témoins d'une scène étrange : quatre femmes et cinq hommes étaient agenouillés autour de la Fontaine du peu St Martin, tous équipés d'une louche, d'une gamelle ou même d'une poêle... Chacun s'appliquait en silence à remplir d'eau quelques bouteilles qu'ils avaient avec eux.

-Regardez moi ces nigots ! Qu'est-ce qu'ils font ?

-ça me paraît clair ! Ils essayent d'attraper le reflet de la lune pour le mettre en bouteille !

-Avec une poêle percée ?

Le fou rire général que cela déclencha faillit les faire repérer, ils se tapirent dans les fourrés pour continuer d'observer. Ils ne leur fallu pas longtemps pour identifier ces étranges personnes, toutes

venaient de Versillat. Dès le lendemain, les jeunes garçons étaient accoudés au comptoir, interpellant lôs poêlous, se riant des versillacois, tous persuadés de pouvoir attraper la lune avec une poêle pour la mettre en bouteille !

Mais pour leur plus grande déception, rien ne se passa. Aux interpellations, aux moqueries et aux blagues, les habitants répondaient par des sourires, par des « que veux-tu nous sommes des poètes ». Le soufflé retomba de suite, laissant la place à des rumeurs et surtout une question : Pourquoi ? Pourquoi n'étaient-ils pas fâchés ? Pourquoi aucun d'eux ne se rebellait ? Pire, comment pouvaient-ils sourire d'un tel affront ?

L'événement marquant qui illustra le mystère, fut le tournoi de football des clubs du canton. Cet été là, les scores étaient serrés et comme un fait du hasard, la finale opposa ceux de Versillat à ceux de Noth. Il ne se passa pas dix minutes avant qu'on entende les premières invectives :

- Hé, poêlous, va donc attraper la lune !

- Vos cages sont comme vos poêles, elles sont percées !

Il faut dire que la première mi-temps n'avait pas été glorieuse pour les versillacois. Mais en seconde période, les femmes, qui revenaient du linge, leur déposèrent quelques bouteilles d'eau fraîche et se mirent à les encourager énergiquement :

- Allez les poêlous, la victoire est à nous !

- Vive les poêlous, vous êtes au poil !

Était-ce leurs encouragements ou leur jupons qui flottaient au vent qui les remotivèrent ? Mais les joueurs versillacois retrouvèrent les forces nécessaires pour remonter le score et emporter la victoire !

D'une certaine façon, on peut dire que l'événement a clôt le débat à défaut de répondre à la question. Aujourd'hui encore, à l'aube de ce XXème siècle nul ne sait pourquoi les versillacois s'entêtent à vouloir mettre le reflet de la lune dans la fontaine en bouteille... Et si vous leur posez la question, ils vous répondront : Parce que nous sommes des poêlous !